

Province  
de  
Hainaut

COMMUNE  
de

HAM-SUR-HEURE-NALINNES

Le présent extrait est délivré  
exclusivement pour :

1. Cause d'indigence constatée  
le 19  
par certificat de Monsieur le  
Bourgmestre de
2. Renseignement administratif
3. Affaire militaire
4. Le Service de la Caisse  
d'Epargne et de Retraite
5. Allocations familiales
6. Servir en vertu de la loi  
hypothécaire
7. Lois sociales
8. Pension de vieillesse
9. Chômage involontaire
10. Le Fonds national des Etudes
11. Dommages de guerre
12. Etre annoté aux registres de  
la population ( A.R. 30.12.1900 )
13. Servir en matière de pension  
militaire
14. Caisse de Prévoyance des  
ouvriers mineurs
15. Accidents de travail

Paraphé conformément à l'article  
44 du Code Civil (1 )

(1) seulement pour les pièces  
jointes au double des registres  
de l'état civil à déposer au  
greffe du Tribunal.

ROYAUME DE BELGIQUE.

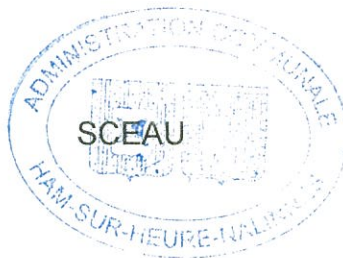
ETAT CIVIL

EXTRAIT d'ACTE DE DECES N° 55

Des registres de l'Etat Civil de cette commune a été  
extrait ce qui suit :

L'an deux mille dix-sept, le quatorze juillet est décédée en son  
domicile : **COLLIN Christine Marguerite Anne-Marie Ghislaine**, née  
à Charleroi, le vingt mai mil neuf cent soixante et un, domiciliée à  
Ham-sur-Heure-Nalinnes (Ham-sur-Heure), rue de la Praie, 28,  
épouse de Jean-Jacques **DEMEUTRE**, mariés le onze janvier mil  
neuf cent nonante-sept, de même domicile.....

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré en matière de lois sociales.



Délivré le 18 juillet 2017

L'Officier de l'Etat Civil,

Yvonne TOUSSAINT-MALLET

Note - les extraits des registres de l'état civil destinés à l'intérieur du Royaume ne doivent plus être  
légalisés ( loi du 2 juin 1894 )



#14309  
COLLIN  
CHRISTINE  
ACTE DE DECES BELGE